



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : Mercredi 18 février 2026

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 00.

Approbation de la réunion du conseil d'administration du 7 janvier 2026

Adopté à l'unanimité sans modification.

Bilan du concours de belote du samedi 31 janvier 2026

Bessines animation a accepté, à compter de cette année, de reprendre l'organisation des concours de belote habituellement gérée par le Club des aînés, permettant ainsi de continuer la tradition de ces manifestations conviviales qui avaient habituellement lieu trois fois dans l'année.

Le bilan de fréquentation est positif puisqu'il y a eu 78 doublettes inscrites ce qui a entraîné un bénéfice de 681€.

Toutefois, malgré ce succès, le conseil d'administration a décidé que Bessines animation n'organiserait que 2 concours par an, compte tenu des autres manifestations déjà prévues par notre association.

Quelques ajustements devront être faits pour la prochaine édition :

- noter sur le règlement du concours qu'il ne faut pas utiliser de crayon à papier pour inscrire les résultats ;
- ne pas redonner les feuilles de marques aux équipes à l'issue du concours car en cas de réclamation les organisateurs n'auront pas de documents pour vérification ;
- organiser l'agencement des tables différemment pour gagner de l'espace s'il y a plus d'équipes : deux tables collées ensemble pour 4 doublettes au lieu d'une seule table pour 2 doublettes ;
- ne pas vendre les gaufres à la buvette mais dans la salle près de la porte d'accès à la cuisine pour répartir l'afflux des personnes à l'entracte ;
- quelques participants ont fait remarquer que les lots n'étaient pas assez importants : par rapport à d'autres concours, nous sommes très bien placés. Et cette fois-ci nous avons bénéficié d'une promotion sur la viande qui a permis justement de faire des lots plus importants ! A revoir peut-être la différence entre les premiers et les autres lots.

Bilan du loto du dimanche 8 février 2026

Cette manifestation a été un grand succès et nous avons été un peu dépassé par le nombre de participants : il a été même refusé une vingtaine de personnes... Cette fréquentation a généré un bénéfice de 1678€.

Pour l'année prochaine, à faire pour améliorer l'organisation :

- un ticket numéroté sera donné à chaque personne qui entre dans la salle, permettant de comptabiliser le nombre de participants et d'en refuser l'accès dès que la salle est remplie ;
- quelques adhérents de B.A avaient réservé des tables : les tables seront gardées jusqu'à 13h dernier délai et données à d'autres participants passé ce délai ;
- le loto a duré trop longtemps : les participants étant nombreux à acheter leurs cartons cela a retardé le démarrage du loto et donc augmenté sa durée d'autant ;
- le TPE étant capricieux, voir pour en louer un deuxième sur cette manifestation ;
- augmenter la visibilité du 1^{er} lot de la tombola : le prix était conséquent mais s'agissant d'une carte d'invitation ce n'était pas volumineux... Ajouter un lot plus visible ;

Le président rappelle que le bénéfice de ces manifestations va servir notamment à améliorer l'organisation d'autres rencontres en allégeant en particulier le travail de notre intendant qui s'investit plusieurs jours à chaque participation.

Cela permettra également d'aider à la préparation d'une manifestation particulière pour fêter les 50 ans de l'association l'année prochaine.

Point sur les adhésions et les cotisations

A ce jour, 452 formulaires d'adhésion ont été remplis et 443 cotisations ont été réglées. Il manque encore quelques adhésions et cotisations.... notamment la section baseball...

Afin de faciliter le règlement des cotisations et autres participations financières (sorties, repas....) B.A vient d'adhérer à l'association Helloasso qui permet le paiement en ligne. Ce service est gratuit pour tous les utilisateurs.

Des essais concluants ont permis de vérifier que le recours à cet organisme facilitera non seulement le règlement des différentes sommes dues par les adhérents mais également le travail du trésorier.

S'agissant des cotisations 2026-2027, un lien direct à partir du formulaire d'adhésion sera disponible pour ceux qui le souhaitent.

D'ici là, chacun pourra tester ce mode de paiement pour régler sa participation à la sortie du 6 mai, au repas des adhérents du 10 mai et à celui de l'AG en septembre. Des liens seront disponibles à partir du site internet de l'association ; ceux qui ne souhaitent pas payer en ligne continueront à régler par chèque.

Une remarque toutefois sur l'utilisation de Helloasso : à chaque paiement par les utilisateurs, le site propose systématiquement de faire un don à Helloasso (et non pas à B.A) en ajoutant à la somme due un montant forfaitaire.

Il suffit, avant de valider votre paiement, de modifier la somme du don en la mettant à 0€ pour ne régler que la somme due réellement à B.A, sauf si vous souhaitez faire un don à Helloasso.

Un message de Bessines animation vous rappellera à chaque fois qu'il faut faire cette modification : bien lire les instructions avant de payer !

Point sur les inscriptions de la sortie du 6 mai 2026

Il y a 40 personnes inscrites à la sortie en nord Deux-Sèvres. Il reste 5 places à pourvoir afin de bénéficier d'un tarif réduit pour le bus. Si le nombre n'augmente pas, B.A prendra en charge la différence pour que les adhérents ne soient pas pénalisés.

Le bus pouvant contenir 57 personnes, vous pouvez encore vous inscrire....

Les personnes déjà inscrites ont donné un chèque d'acompte de 30€ : il leur sera demandé fin mars de régler la totalité de la sortie, soit 60€ et leur chèque d'acompte leur sera rendu.

Pour ceux qui souhaitent tester le paiement en ligne, il faut aller dans la page « actualités » du site internet de B.A et ouvrir la page « sortie en Deux-Sèvres ». Une explication et un lien propose de régler en ligne la totalité de la sortie (y compris pour plusieurs personnes en indiquant leur nom dans la ligne prévue à cet effet) et les chèques d'acompte seront restitués.

Organisation de la journée des adhérents du 10 mai 2026

Le conseil d'administration a validé l'organisation de cette journée qui aura lieu dans la salle de la Grange :

- la rando matinale habituelle dans Bessines (5km ou 9km) est maintenue. Un changement du circuit ferait traverser des routes à forte circulation ajoutant ainsi de nombreuses contraintes à l'association (obligation de signaleurs, de différentes demandes d'autorisation...) ;
- l'après-midi récréatif de l'année dernière, qui avait satisfait l'ensemble des participants, est reconduit : karaoké et danse, animé par Allstars ;
- pour alléger le travail en amont de notre intendant Patrice qui doit s'occuper des achats, de la préparation des repas et du stockage, il a été décidé de faire appel à un traiteur. Gérard et Marie-Christine iront voir Chollet traiteur à Bessines pour demander des devis pour un plat principal et un dessert.
- le prix du repas reste fixé à 12€ pour les adhérents.

Toutes les sommes au-delà des 12€ seront réglées par B.A grâce aux bénéfices engendrés par nos manifestations.

Questions diverses :

1) L'état de santé de Thérèse Blanché l'oblige à abandonner, pour l'instant, ses fonctions au sein de B.A et notamment des différents groupes de gym.

Le président a rencontré les deux animatrices de la gym et a noté le nom des personnes qui prendront en charge les fonctions de relais de Thérèse : Jeannette Baranger pour la gym douce, Sylvie Sauzeau pour la gym équilibre

et Anne-Sophie pour la marche active. Sylvie Capelle reprend les fonctions administratives. Sans oublier André Blanché qui peut aider également.

Nous souhaitons tous un bon courage à Thérèse pour son rétablissement !

2) L'animatrice de gym Michèle a suivi une formation pour donner des **cours de pilates** : cette nouvelle section sera proposée à la rentrée de septembre. Cela laisse le temps de lancer les inscriptions, de bloquer les créneaux horaires au regard des autres activités et de préparer un dossier de demande de subvention auprès de la Fédération départementale.

3) Bilan **achat des brioches** : 54 brioches ont été achetées pour fêter l'Epiphanie pour un montant de 680€

4) Achat **trousses à pharmacie** : le président va acheter des trousses à pharmacie à mettre à disposition des différentes sections d'activités et relance par l'intermédiaire d'Etienne Roy la formation aux premiers secours, pour quelques volontaires de l'association, auprès de la MACIF.

5) Michel Guitton, qui est notre relais avec le club des aînés, indique qu'au cours de leur AG, le 24 février prochain, sera abordée la question des adhésions à B.A à partir de janvier 2027. Gérard Turpeau indique qu'une solution décidée en commun, en faveur de leurs adhérents, sera étudiée.

Les personnes qui souhaiteraient se joindre au petit groupe de bénévoles pour apporter leur aide à certaines manifestations sont les bienvenues ! Qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître !

La réunion s'est terminée à 19h.

Prochain conseil d'administration :
Mercredi 11 mars à 17h00 au Gros Buisson
précédé par une réunion du Bureau à 16H.

Dates à retenir pour la saison 2025-2026 :

- 6 mai 2026 : sortie en nord Deux-Sèvres
- 10 mai : journée des adhérents
- 13 septembre 2026 : vide grenier
- 25 septembre 2026 : assemblée générale de l'association
- 14 novembre 2026 : rencontre de chorales ou autre
- 21 novembre 2026 : concours de belote